

Pour faire parvenir vos dons à ESPERANCIA

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Société : _____ Fonction : _____

Adresse _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Email : _____ Tel : _____

Montant du don _____ €

Un reçu Cerfa vous sera adressé dès réception de votre règlement.

- Par chèque** libellé à l'ordre d'ESPERANCIA
A envoyer avec ce formulaire rempli à :

ESPERANCIA
3, rue de l'Abbé Goubard
49000 Ecoflant

(Le paiement sécurisé en ligne sera prochainement disponible)

Bienvenue dans la famille des Passeurs d'Espérance !

DEDUCTIONS FISCALES

En France
Pour les entreprises : 60% de la valeur des dons versés à ESPERANCIA sont déductibles fiscalement. Cette déduction fiscale est plafonnée à 5/1 000 ^e du chiffre d'affaires de l'exercice en cours.
Pour les particuliers : 66% de la valeur des dons versés à ESPERANCIA sont déductibles de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour de plus amples informations, contactez :

Caroline Talman - Déléguée Générale au 06 27 89 17 85 par e-mail à caroline.talman@esperancia.org ou sur le site internet www.esperancia.org.